



- IMAG'IN gère les missions des participants aux travaux de jury « Examens et concours » :
 - \circ travaux de correction
 - o travaux d'interrogation
 - élaboration de sujets
 - – surveillance des épreuves
 - o -...
- IMAG'IN met à votre disposition un service de saisie des informations nécessaire au traitement financier de vos états de frais de déplacement pour les personnels rémunérés et convoqués par le Vice –rectorat de Tahiti.
- Un état récapitulatif de vos déclarations est éditable.
- IMAG'IN met à votre disposition : un guide utilisateur disponible en ligne - des aides contextuelles pour chaque fonctionnalité.

Connexion à Imag'in pour compléter vos états de frais



Vérification et validation par les gestionnaires de la DEC

Versement de

indemnités seront

intégrées à votre paye.

Transfert dans les applications financières

liquidation



Pièces justificatives (Permis de conduire, RIB, ...)

Frais sont directement versée sur votre compte bancaire

Comment fonctionne IMAG'IN ?

- Vous pouvez consulter toutes vos convocations
- Vous ne remplissez plus d'état de déplacement papier.
- Vous complétez en ligne les informations nécessaires au calcul de vos frais de rémunération et éventuellement de vos frais de déplacement lorsque vous êtes convoqués par le Vice-rectorat.
- La direction des examens et des concours (DEC) du Vice rectorat vérifie et valide votre dossier pour la mise en paiement.

Sécurité Informatique

L'accès à l'application se fait :

 Pour <u>les personnels rémunérés par le Vice-rectorat</u> <u>de Polynésie</u> via le portail ARENA en allant sur l'adresse suivante : <u>https://sild.ac-</u> polynesie.pf/arena

Dans le menu : « Examens et concours » / Gestion des intervenants et missions (IMAG'IN)/ Accès Individuel »

Examens et concoursGestion des personnels

Gestion des intervenants et mis Accès Individuel

Applications locales des exame

 Pour <u>les intervenants extérieurs</u> (surveillant contractuel, professionnels, ...) en cliquant sur la page : https://si1d.acpolynesie.pf/imagin/intervenant

Vous complétez vos états de frais en quelques clics

Accès au service Imag'in

Le menu « Saisie des états de frais mission » vous permet d'afficher la liste des missions sur lesquelles vous êtes convoqué(e).



Cochez sur « j'ai lu et j'accepte les conditions relatives à l'utilisation du service » et VALIDER si vous êtes d'accord.





Frais de Rémunération

Vous saisissez, selon le type de mission :

- Le nombre de copies corrigées
- Le nombre de candidats interrogés
- Les horaires

Pour certains types de missions (ex surveillance), le service gestionnaire gérera directement la saisie de l'indemnité.

Frais de déplacement

Vous renseignez vos frais de transport et hébergement, si la mission donne lieu à remboursement du déplacement par le Vice-rectorat.

Renvoyer à l'adresse dec@ac-polynesie.pf les pièces suivantes :

- * Permis de conduire
- * RIB mentionnant votre nom prénom et numéro IBAN

* Attestation d'assurance (si vous avez utilisé votre véhicule personnel)

* Carte grise (si vous avez utilisé votre véhicule personnel) * autres documents (facture repas, ticket parking,...).

Certains originaux vous seront réclamés

Enregistrement et validation

bre de déjeuners qui vous ont été offerts



OK Annuler

intation d'une facture ou d'un dunlicata de factur

3 boutons :

- Retour : si vous souhaitez revenir sur l'écran de votre état de frais
- Enregistrer : pour enregistrer votre saisie et vous pouvez revenir à tout moment.
- Valider : Vous avez terminé, vous validez globalement votre état de frais de mission pour le traitement par les gestionnaires DEC.